

Junivil'info

Flash de la vie communale

Août / septembre 2011 bulletin n°155

VIE ASSOCIATIVE :

JUDO CLUB

La reprise des cours aura lieu le samedi 3 septembre. Les inscriptions seront prises sur place au dojo (derrière le Cosec) ce samedi à partir de 15 h.

Pour tous renseignements vous pouvez contacter :

Eric GUILLOUX Tél 03 24 72 72 28
Jany MICHEL Tél 03 24 72 77 03



VOLLEY-LOISIRS



Reprise à partir du 25 août tous les jeudis à 20 h 30 au Cosec de Juniville. Cette activité est ouverte à tous et les nouveaux joueurs seront les bienvenus.

DANSE DE SALON

Il vous est proposé d'apprendre ou de vous perfectionner à la danse de salon (tango, marche, rock, valse, salsa, etc..).

Si cela vous intéresse la première séance animée par une danseuse expérimentée aura lieu le mardi 4 octobre à 20 h 30 à la salle polyvalente.

Renseignements et inscriptions auprès d'Isabelle ROBERRINI
tél 03 24 38 12 25



FAMILLE RURALE

la reprise de la danse se fera à la salle polyvalente aux horaires ci-dessous à partir du mercredi 21 septembre : 2 séances d'essai sont proposées les mercredis 21 et 28 septembre et les inscriptions auront lieu le mercredi 5 octobre :

Groupe 1 de 16 h 30 à 17 h 15 pour les enfants en « moyenne section » de maternelle
Groupe 2 de 17 h 15 à 18 h 00
Groupe 3 de 18 h 00 à 19 h 00
Groupe 4 de 19 h 00 à 20 h 00

GYM DOUCE

Reprise des séances le jeudi 8 septembre à 18 h au Cosec. Deux séances hebdomadaires les lundis et jeudis de 18 à 19 h. Si voulez découvrir notre activité venez faire un essai gratuitement tout le mois de septembre.

Renseignements auprès d'Evelyne Delaigle-Lambeaux Tél 03 24 72 75 75 ou 03.24.72.76.51

GDAM

Reprise de la gym le lundi 12 septembre à 20 h 30 et du STEP le jeudi 15 septembre à 20 h 30 à la salle polyvalente



BADMINTON

L'Assemblée Générale de l'association aura lieu le vendredi 2 septembre 2011 à 20 h 30. Au cours de cette réunion les inscriptions pour la nouvelle saison seront prises. Venez nombreux.

La reprise est programmée le 9 septembre au Cosec.



ASSOCIATION AUBERGE DE VERLAINE :

Vendredi 19 août dès 20h
Concert pique nique
avec A LA MENTHE VIOLETTE
Groupe de reprises pop rock sucrées décalées acidulées en acoustique
Entrée libre / buvette sur place
(prévoir son repas si le temps le permet)

Le Musée Verlaine participera aux **Journées Européennes du Patrimoine les 17 et 18 septembre**.
Au programme cette année une pour les deux journées une exposition proposée par Betty et René Bachy. ayant pour thème :

"Les artisans et commerçants de Juniville de 1700 à nos jours."

Rendez-vous au Musée Verlaine

Le samedi 17 septembre de 14 à 18 h
Le dimanche 18 septembre de 10 à 12 h et de 14 à 18 h

*Durant ces journées, entrées au Musée à tarif réduit (3€ au lieu de 4€)
pour des visites guidées à 10 h – 11 h – 14 h – 15 h – 16 h – 17 h.*

LES PIEDS A LA RETOURNE

Le club de footing des Pieds A La Retourne vous propose une nouvelle activité : La Marche nordique

QU'EST-CE QUE LA MARCHÉ NORDIQUE ?

Originnaire des pays nordiques, la marche nordique est l'activité de sport bien-être recommandée pour tous ! La marche nordique, c'est une autre conception de la marche, beaucoup plus active. Elle se pratique à l'aide de deux bâtons qui permettent d'aller plus vite et plus loin. Pendant l'activité, tout le corps est sollicité (membres inférieurs et supérieurs). Le rythme de la marche est plus rapide et pourtant on se sent moins fatigué à la fin !

QUI PEUT PRATIQUER LA MARCHÉ NORDIQUE ?

Par sa facilité et par sa dimension « Sport – Santé », la marche nordique s'adresse à tout le monde quels que soient l'âge et la condition physique. Des adolescents aux retraités en passant par les sportifs confirmés, la marche nordique est ouverte à tous, ce qui fait d'elle une discipline très conviviale et familiale.

Une initiation est prévue le samedi 27 Août de 10 h à 12 h et sera encadrée par une animatrice confirmée. Les bâtons vous seront fournis pour cette initiation à la fois théorique et surtout pratique dans la nature. RV sur la place de la Mairie. Venez nombreux et nombreuses découvrir cette discipline à la portée de tous.

En ce qui concerne la course à pied, les entrainements pour tous les niveaux auront lieu à partir du 31 août tous les mercredis à 19 h. Toutes les personnes souhaitant s'initier ou pratiquer le footing loisir seront les bienvenues. Les autres sorties d'entrainement sont prévues tous les samedis et/ou dimanches matin à 9 h. Rendez-vous sur la place de la mairie.

BROCANTE

L'Association des parents d'élèves de l'école de Juniville et l'Association l'Auberge Verlaine organisent un vide-grenier le **DIMANCHE 2 OCTOBRE 2011 de 6 h à 18 h** autour du Musée Verlaine. Buvette et restauration sur place.

ECOLIERS VERLAINE Association des Parentes d'Elèves

L'Association des parents d'élèves nous demande de communiquer l'information suivante :

Aide financière pour la garde d'enfants :

Dans le cadre de l'action sociale interministérielle, l'Etat a créé une aide financière sous forme de **Chèque emploi service universel (CESU)** pour la garde des enfants de 0 à 6 ans des agents de l'Etat. Ces CESU peuvent être utilisés pour rémunérer une assistante maternelle, une crèche, une baby-sitter, un centre de loisirs, une garderie (périscolaire y compris en théorie)...

Bénéficiaires :

Fonctionnaire ou ouvrier d'Etat
Agent non titulaire de droit public ou de droit privé
Magistrat
Militaire
Conjoint survivant d'un agent de l'Etat et titulaire d'une pension de réversion

Cet argent est **donné** sous conditions de ressources, **mais tout agent de l'Etat peut y prétendre** (il existe en effet un barème, sur le modèle de celui de la CAF pour les aides de garde d'enfant ou l'allocation jeune enfant) : on peut toucher **200, 350 ou 600 euros par an et par enfant**

Pour en savoir plus :

<http://www.cesu-fonctionpublique.fr/>

Il faut savoir aussi que beaucoup d'entreprises proposent également des **CESU préfinancés** destinés eux aussi à la garde d'enfants (et là au-delà de 6 ans), et que les salariés peuvent acheter à un tarif avantageux par rapport à la valeur faciale du CESU (système comparable aux Tickets restaurant ou chèques vacances). Il faut alors se renseigner au sein de l'entreprise. Les salariés du Conseil général sont également concernés par ce système.



INFOS MUNICIPALES :

POLE SANTE

Le projet du pôle de santé est en ordre de marche. Une réunion s'est tenue dernièrement en mairie avec des praticiens médicaux et paramédicaux de Juniville ainsi que le cabinet d'études qui nous assistera tout au long de cette réalisation dans notre rôle de maître d'ouvrage. Au cours de cette réunion une première approche du besoin d'espace de chaque praticien a été réalisée. Celle-ci doit permettre au cabinet d'études de mieux appréhender le projet dans sa globalité et d'en dessiner un schéma fonctionnel avant d'établir le cahier des charges de la construction qui sera soumis aux architectes. Une prochaine réunion pour valider ce travail est prévue mi-septembre.

DEPOT DE TONTES DE PELOUSE

Nous rappelons (une fois de plus) que le service, mis à disposition par la municipalité aux habitants de Juniville, qui donne la possibilité de déposer leur tonte d'herbe de pelouse, ne peut exister et continuer à fonctionner que si l'on ne dépose effectivement que de l'herbe provenant des tontes qui, par la suite, est épandue par un agriculteur. Il est constaté trop de dépôts autres (branches, branchages de végétaux, souches, gravats, etc.) qui empêchent l'épandage et qui génèrent des frais de reprise. Ces autres dépôts doivent être emmenés à la déchèterie du Châtelet. Si cela persiste, nous serons dans l'obligation de mettre un terme à cette facilité. Merci d'avance de bien vouloir respecter cette consigne.



LISTES de RECENSEMENT :

Les jeunes nés en juillet - août et septembre 1995 sont invités à se présenter en mairie munis du livret de famille des parents pour leur inscription sur la liste de recensement avant le 30 septembre.

NOUVEAUX HABITANTS :

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux Junivillois et les invitons à se présenter en mairie dès leur arrivée pour leur donner quelques consignes et informations diverses sur la commune. Prendre le livret de famille ou les cartes d'identité.

INFOS DIVERSES :

Il nous a été dernièrement signalé que des chats ont été empoisonnés par des personnes sans scrupule et sans cœur vis-à-vis des propriétaires de ces animaux, qui sont bien souvent des enfants. Ce genre d'acte inadmissible est un délit passible de forte condamnation par la justice de notre pays. A bon entendeur.....

Le « Tabac-Presses-Alimentation » Allart JP vous informe de son nouveau service **Relais Kiala** : livraisons et échanges de colis des sites internet et catalogues de correspondance

BLOC NOTES :

- 19/08 **Concert pique nique avec A LA MENTHE VIOLETTE** dès 20h au Musée Verlaine
- 27/08 **Initiation à la « marche nordique »** de 10 à 12 h – RV place de la Mairie
- 03/09 **Vernissage des expositions de septembre** à 17 h au Musée Verlaine
- 13/09 **Permanence Assistant social** de 14 h 30 à 15 h 30 en Mairie
- 17-18/09 **Journées du Patrimoine au Musée Verlaine** ; nombreuses animations
- 20/09 **Assemblée générale GDAM** à 14 h en Mairie
- 23/09 **Permanence de Mme Barat Joëlle, Conseillère Régionale** de 18 h à 19 h en Mairie
- 27/09 **Permanence Assistant social** de 14 h 30 à 15 h 30 en Mairie
- 27/09 **Collecte de sang** de 15 h à 20 h à la Salle polyvalente
- 01/10 **Vernissage des expositions d'octobre** à 17 h au Musée Verlaine
- 02/10 **Brocante** autour du Musée organisée par les Asso. Auberge Verlaine et Parents d'Elèves

Bonne rentrée à tous !

